



AVIS PUBLIC

**SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL
MARDI 19 MARS 2019 – 19H00
SALLE COMMUNAUTAIRE DE L'ÉGLISE ST-THOMAS D'AQUIN
(PORTE 3) – 6747 ROUTE LOUIS-S.-ST-LAURENT**

AVIS vous est par les présentes donné par le secrétaire-trésorier de la Municipalité de Compton :

QU'une séance spéciale du conseil municipal se tiendra le 19 mars 2019 à 19 h 00 au lieu ci-haut indiqué;

QUE cette séance spéciale est publique;

QUE les points suivants sont à l'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance
2. Dépôt du certificat d'avis de convocation du directeur général
3. Période de questions
4. Autorisation de signature de l'entente d'évaluation pour travaux majeurs avec Hydro-Québec
5. Octroi de contrat de fourniture, transport et nivelage de gravier MG20 B - pierre
6. Développement résidentiel Massé – Phase III – Étapes 1 et 2
 - 6.1 Autorisation au promoteur, approbation du choix de l'ingénieur et acceptation des plans préliminaires
 - 6.2 Autorisation de signer une entente entre la municipalité et le promoteur – Phase III
 - 6.3 Autorisation de déposer une demande auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour l'ensemble du développement résidentiel (Massé)
 - 6.4 Autorisation d'émettre une attestation de la conformité aux règlements municipaux
 - 6.5 Acceptation de la prise en charge des infrastructures
 - 6.6 Engagement de la municipalité à poursuivre son programme de mesures compensatoires pour le débordement de l'ouvrage de surverse.
7. Octroi de contrat pour la réfection du ponceau 4209-0, sur le chemin Robert
8. Levée de la séance

Donné à Compton, ce 14^{ème} jour du mois de mars 2019.

Philippe De Courval
Secrétaire-trésorier